

# ASSEMBLE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2023

AGE20230913-CSI

---

13 SEPTEMBRE 2023

---

**FAIF**

Cr    par : G.Saranne



## PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

### Titre de l'association :

**FAIF - FONDS d'ACCREDITATION INTERNATIONALE POUR LA FORMATION ,LES SERVICES , LES PROCEDES ET LES PRODUITS**

**Adresse du siège :** 55 avenue Général Leclerc, 78220. Viroflay

**N° RNA - (W + 9 chiffres) : W784019533**

### Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire portant présentation et adoption de projets

Les membres de l'Association professionnelle FAIF se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 13 septembre 2023 à 9h30 , en application de **l'article 17** des statuts et règlements intérieurs .

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés ( liste des participants en annexe )

M Noel ATTA ASSEMIEN , préside la séance en sa qualité de Secrétaire Exécutif de l'association :

Mme Gansonre Sarah est secrétaire de séance en sa qualité de Trésorière Générale de l'association.

Le président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de quatre ( 4 ) et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer .

### Le président rappelle l'ordre du jour :

1. Le projet portant l'initiative pour l'Intégration et l'Autonomisation des Jeunes d'Afrique-INTECA
2. Le projet portant le Dossier Technique et d'Appui Financier du FAIF – DTAF

Monsieur le Président de séance a donné lecture des projets INTECA ET DTAF

Il a déclaré ensuite la discussion ouverte l'assemblée générale extraordinaire .

Après avoir pris connaissance des projets du « FAIF » l'assemblée générale extraordinaire a approuvé purement et simplement les dits documents selon les résolutions suivantes :

## **Au titre des résolutions :**

### **Résolution portant le projet de l'initiative pour l'Intégration et l'Autonomisation des Jeunes d'Afrique-INTECA**

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu les raisons qui conduisent à proposer à l'assemblée le projet INTECA décide l'adoption dudit programme, à compter du 13 septembre 2023, et d'ouvrir la phase de travaux , conduisant à sa matérialisation.

Cette résolution est adoptée par 4 / 4 , 0 voix contre, et 0 abstentions.

Après avoir entendu l'énoncée des missions et programmes INTECA, l'assemblée générale extra ordinaire décide de leur selon les modalités de mise en œuvre suivantes :

- Définition des objectifs et missions de l'Initiative INTECA
- Conceptualisation et déploiement des programmes de formation soutenant la professionnalisation de métiers et l'autonomisation des jeunes

### **Résolution portant le projet du Dossier Technique et d'Appui Financier du FAIF – DTAF**

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer Noel ATTA ASSEMIEN, le Secrétaire Exécutif du FAIF en qualité de Chef de Mission devant conduire la mise en place du DTAF.

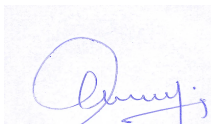
L'assemblée générale extraordinaire confère au Chef de Mission du DTAF les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations y afférents , procéder à l'élaboration d'un référentiel de cout , établir les barèmes de subvention aux bénéfice des entités de formation , conceptualiser et diffuser le Dossier d'Appui Technique et Financier .

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 13 heures 05 mn .

De tout ce qui a précédé, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

## **Signatures :**

Mickael PELLE  
**Président**



Sarah GANSONRE  
**Trésorière Générale**



Noel ATTA  
**Secrétaire Exécutif**



Carine KOUAKOU  
**Commissaire aux Comptes**



## ANNEXE 1 : LISTE DE PRESENCE

### LISTE DE PRESENCE

| NOMS     | PRENOM (S ) | FONCTION                |
|----------|-------------|-------------------------|
| PELLE    | Michael     | Président               |
| ATTA     | Noel        | Secrétaire Exécutif     |
| KOUAKOU  | Carine      | Commissaire aux comptes |
| GANSONRE | Sarah       | Trésorière Générale     |

---

## ANNEXE 2 : PRESENTATION DE L'INITIATIVE INTECA

# L'INITIATIVE INTECA-FAIF D'INTEGRATION SOCIO ECONOMIQUE DES JEUNES D'AFRIQUE

### AVANT-PROPOS

L'Afrique se développe, l'engagement citoyen gagne du terrain et est au centre des débats nationaux.

L'Afrique se développe et le sera davantage avec de la main d'œuvre qualifiée et les compétences pour la création de ressources nécessaires à son industrialisation.

L'Afrique ne veut pas rester , et n'est pas en marge des effets bonificateurs de la mondialisation en allant à la rencontre des demandes de services en vue de proposer ses offres de marche.

*Avec plus de 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique est composée de la plus forte population de jeunes dans le monde. Les tendances actuelles laissent présager que ce nombre va doubler d'ici 2045. L'occasion était trop belle : la Banque africaine de développement renouvelle son engagement en faveur d'un programme de transformation économique inclusif axé sur les jeunes du continent. ( in , Afrique Moteur de développement , 14 aout 2018 , afdb.org)*

En outre les efforts de l'UA visant à intégrer les talents et les compétences de la population jeune en croissance du continent pour la réalisation de son Agenda 2063, est un réel cadre pour la transformation socio-économique de l'Afrique. ( in un.org , la jeunesse peut conduire l'Afrique vers l'Avenir )

Les jeunes qui représentent 60% de la population Africaine sans emploi ( selon BAD ) doivent bénéficier d'une formation théorique et professionnelle structurée, centrée sur la gestion d'entreprise et l'entrepreneuriat pour leur permettre de concrétiser leurs idées en produits et services utiles, susceptibles de contribuer au développement économique et social de la région.

C'est cette jeunesse plus engagée et plus que actrice de son avenir qui soutient la Foi en la réussite de notre initiative INTECA .

LE SECRETARIAT EXECUTIF

Noel ATTA



---

## L'INITIATIVE INTECA

### L'INTEGRATION SOCIO ECONOMIQUE DES JEUNES D'AFRIQUE

L'initiative INTECA sous la référence **130923-INTECA/2023** vise à promouvoir le développement socio-économique des jeunes vulnérables à travers l'élimination du travail infantile et la promotion de l'emploi décent pour les jeunes Femmes et Hommes. Elle vise également à réorienter les jeunes qui sont sorties du système de l'enseignement général en leur donnant la clé de l'école de la seconde chance pour une réelle insertion socio professionnelle par l'apprentissage d'un métier .

L'initiative INTECA supporte l'amélioration de l'employabilité des jeunes ( Femmes et Hommes ) et de l'entrepreneuriat, et facilite leur accès à des emplois décents.

Cette initiative est aussi une opportunité de renforcer la coopération Nord-Sud ( Europe-Afrique ) et Sud-Sud entre les pays membres des organisations sous régionales .

L'emploi des jeunes constitue en Afrique comme dans le reste du monde une préoccupation majeure. Encore Afrique plus qu'ailleurs.

Placée au cœur des priorités des politiques nationales, des sociétés civiles africaines, des partenaires au développement, la problématique de l'accès à l'emploi, et particulièrement des jeunes, pousse les acteurs à proposer des réponses nouvelles, en particulier pour faire face au sous-emploi et à la précarité de l'emploi.

Au titre de ces priorités majeures les initiatives INTECA visent à :

- Faciliter la conceptualisation des offres de formation plus adaptées aux besoins de compétences des entreprises
- Élaborer des curricula et des programmes de formation d'utilités pratiques induisant la certification de personnels compétents, la satisfaction de clients et des usagés des prestations délivrées à ces derniers, et l'inclusion financière qui en découle.
- Appuyer et accompagner techniquement et ou financièrement les entités de formation à l'accès aux outils didactiques et pédagogiques pour le renouvellement et l'adéquation de leurs programmes de formation aux exigences des métiers enseignés.
- Créer un cadre stratégique et normatif qui favorise la fiabilité des contenus des systèmes et programmes par l'accréditation des entités et personnels de formation en vue de prestations de qualités.
- A terme, encourager et systématiser la professionnalisation, la valorisation des métiers formels et informels en vue de l'avènement de prestations ayant un meilleur rapport qualité/prix , une meilleure rétribution des efforts commerciaux .

Depuis quelques années, des dispositifs d'appui plus transversaux sont testés afin d'accompagner les jeunes dans des contextes où peu d'entre eux parviennent à accéder ou à évoluer dans des conditions d'emploi qui les satisfont.

La présente publication présente les politiques et programmes Techniques d'Appui Financier mis en œuvre par le FAIF , ses partenaires et les opérateurs du secteur, ainsi que des réflexions menées sur l'appui à l'insertion des jeunes dans le cadre des institutions internationales et des partenaires techniques et financiers.

---

## PARTENAIRES CLES

**CICCF** : Conférence Internationale des Instituts, des Cabinets et des Centres de Formation au Service de la Formation, de l'Education et de la Performance Opérationnelle

**RICC** : Répertoire de Régulation Internationale des Compétences des Certifications Professionnelles

**GIVEN ITM** : IT Solutions Training Marketing & Management Of Organization

**WORK POWER INTERNATIONAL**: Entreprise de droits privés , destinée à la gestion des organisations, l'outsourcing, la création et l'animation des centres de formation et le portage stratégique des projets de développement des entreprises.

## SYNERGIES AVEC LES PRIORITES NATIONALES ET INSTITUTIONNELLES

Ce programme répond aux priorités inscrites dans :

Le Dossier Technique et d'Appui Financier ( FAIF-DTAF n°220322-051551) pour la professionnalisation et l'accréditation des entités de formation, le développement des régions Africaines en matière de promotion de l'emploi et inclusion sociale.

Le Cadre Stratégique Intégré du RICC (CSI 2023-2027) visant la Régulation Internationale des Certifications des Compétences Professionnelles qui contribue à authentifier , à valoriser les parcours de formation et les certificats de fin de formation par :

- La création et/ou l'actualisation des dispositifs de formation en vue de permettre à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle via un compte personnel de formation agréé qui permet à tous ceux qui le souhaitent de se faire accompagner gratuitement sur leur projet professionnel.
- La régulation des programmes de formation universitaire, professionnelle et de l'apprentissage en favorisant l'identification des besoins en compétences et en faisant évoluer les modèles économiques et pédagogiques ; en Identifiant les besoins en transformation des organisations, des collectivités, des personnes tout en accompagnant les entités de prestations de solutions de formation dans le processus de délivrance des offres avec un meilleur rapport qualité/prix.
- La recherche des moyens de financement nécessaire au développement et à la performance globale de la formation universitaire, professionnelle et de l'apprentissage par la veille stratégique et l'alerte sur la soutenabilité financière du système éducatif ; l'allocation optimale des fonds issus des contributions légales des institutions internationales de l'éducation et de la formation universitaire.



- 
- Le rapprochement des parties prenantes (comités de parents, prestataires de solutions de formations, instances éducatives et universitaires, entreprises ... ) sur les visions communes de la formation et les objectifs clés de succès pour les bénéficiaires académiques.
  
  - La promotion et la valorisation des produits et des projets des systèmes éducatifs après des publics et des parties prenantes en vue de marquer l'authenticité des programmes, des certifications et des diplômes ,de renforcer la performance des programmes d'enseignement et promouvoir la reconnaissance certificats et des diplômes de fin de formation.



---

## **OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT :**

Promouvoir l'intégration socio-économique des jeunes ( Femmes et Hommes ) à travers une approche intégrée , la promotion des usages digitaux , de la data, la cyber sécurité, de l'IA et des interventions mutuellement renforcées comme formation professionnelle, l'insertion socio professionnelle, l'entrepreneuriat et développement de la citoyenneté.

## **OBJECTIFS GENERAUX :**

La professionnalisation des métiers et le renforcement des compétences exigibles pour l'exercice des activités des jeunes est réalisée ;

L'employabilité et les capacités entrepreneuriales des jeunes appuyés au sein de l'Initiative sont améliorés ;

L'accès au marché du travail pour les jeunes adultes est amélioré à travers les dispositifs et les solutions services d'intégration socio économiques;

Les expertises des entités et des centres de formation sont renforcées pour développer les formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi, et pour offrir des prestations académiques de qualité ;

Les capacités des institutions et des communautés sont renforcées à travers l'expérience de l'Initiative en matière de systèmes de coordination, de suivi des programmes d'inclusion socio-économique , pour adresser la transformation qualitative des structures et des personnels de formation, pour entamer la professionnalisation des secteurs d'activités et le renforcement des compétences techniques .

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Les programmes de formation sont adaptés aux exigences de compétences métiers de chaque entreprise

Les jeunes ont accès à une formation professionnelle et à une préparation à la vie professionnelle, améliorant leur employabilité

Les emplois sont créés à travers la professionnalisation des secteurs d'activités contribuant à la mise en œuvre des plans de développement économique au niveau local ;

Des opportunités d'emplois durables sont créées à travers le développement de l'entrepreneuriat et le renforcement de certaines chaînes de valeurs porteuses , puis la valorisation des métiers professionnels

---

Les populations cibles des régions de dépôts/d'intervention sont informées des opportunités présentées par l'action et sensibilisées aux bénéfices de la professionnalisation et de la valorisation des activités

**BENEFICIAIRES STRATEGIQUES ET ACADEMIQUES :**

- Les Etats , Ministères et les Entités de l'enseignement technique et professionnel
- Les instituts , Cabinets, Centres de formation, Universités et Grandes Ecoles
- Les prestataires de solutions d'enseignements et de formation
- Les Consultants Formateurs et les Formateurs Professionnelles
- Les partenaires sociaux au développement

**BENEFICIAIRES FINAUX :**

- Les Adolescents et jeunes adultes vulnérables (14-35 ans) qui sont victimes d'exploitation au travail ou à risque d'être victimes, et/ou au chômage d'exclusion scolaire
- Leaders communautaires affichant une attitude positive au regard de la citoyenneté et des valeurs démocratiques.
- Les jeunes sorties du système de l'enseignement général , ayant un besoin de réorientation académique et d'une formation dite de la seconde chance.

Les Jeunes Femmes et Jeunes Hommes , souhaitant une reconversion professionnelle par la VAE et la Certification de Qualification Professionnelle en vue de renforcer leur employabilité.

## ANNEXE 3 : INTRODUCTION AU DTAF

### INTRODUCTION AU DTAF

Le DTAF , le Dossier Technique d'Appui Financier prépare les entreprises au monde de demain dans la définition de leurs besoins, en les accompagnant dans la mise en place de solutions de formation adaptées au bénéfice de leurs organisations et dans le financement modulé des actions de conceptualisation, d'accréditation des entités de formation et de développement des compétences.

Le DTAF agit au plus près des entreprises, des partenaires et de leurs besoins, en mobilisant les compétences de plusieurs expertises multi sectoriels au travers de ses pôles Métiers , de son Réseau d'Implantations de filières spécialisées . Notre Proximité face aux parties prenantes est un fort levier de réussite par le truchement des axes de rapprochement suivant :



Les principes clés du DTAF s'inscrivent à travers quatre (4) piliers importants s :

- Garantir à tous les potentiels bénéficiaires des Appuis Technique Financier un accès à une plus large offre de choix d'accompagnement
- Accompagner les entités de formation, les entreprises et les prestataires de solution de de formation dans l'anticipation des mutations de l'emploi, des qualifications et des compétences professionnelles.
- Appuyer les entreprises dans leur effort d'investissement formation dans les compétences et les qualifications nécessaires à l'emploi.
- Mettre en œuvre une structure et une organisation territoriales garantes du double impératif de proximité et de dynamisme du développement des programmes DTAF via des partenariats stratégiques clés tels que le l'Initiative INTECA , le RICC , le CICC et GIVEN ITM,

Les finalités du DTAF

- La prise en charge vos projets de formations en fonction des critères définis pour votre domaine d'expertise
- La mobilisation des co-financements publics/privés pour votre entreprise, votre entité de formation
- Le renforcement de votre investissement dans les compétences par des contributions supplémentaires à votre projets ou de votre entité de formation.

---

### Comment formuler votre demande

- Renseigner et enregistrer vos demandes de financement
- Déposer vos contrats de service
- Verser vos contributions au financement et bénéficiez de votre accompagnement subventionné ( voir dossier DTAF à partir de la page 10 ).

## ANNEXE 4 :CRITERES DE FINANCEMENT DU DTAF

### CRITÈRES DE FINANCEMENT 2023/2027

Financement dans le cadre de la création ,la conceptualisation des offres de prestations et solutions de formation , de l'accréditation des entités de formation

**DTAF n\*220322-051551**  
**Cadre de référence**

Les barèmes et priorités de financement sont validés pour votre domaine d'expertise dans le cadre de l'accréditation des programmes de formation professionnelle par le FAIF et de la conceptualisation des offres de formation.

Le présent dossier de barème est traité et référencé sous le n\*220322-051551 en vue d'étudier, d'analyser et de donner une suite aux demandes de financement de projets de formation. Ce dossier prend l'intitulé de Dossier technique Appui Financier de Formation ( DTAF )

Découvrez les critères de financement pour les dispositifs applicables en 2022-2026 :

- Plan de développement des compétences – Conceptualisation des offres de formation
- Qualité des entités éligibles au financement DTAF
- Barème de financement , Conceptualisation des offres de formation
- Barème de financement -Bilan de compétences
- Barème de financement -Accompagnement VAE
- Barème de financement - Accréditation des entités de formation
- Barème de financement - Accompagnement des entités de formation à la délivrance des CQP
- Barème de financement – Accompagnement des entités de formation à l'édition de curriculum et de syllabus
- Barème de financement – Accompagnement des entités de formation à l'édition de cahiers de charges et scenario pédagogiques
- Contrat de financement – Référentiel de cout pédagogiques
- Labellisation des certifications
- Annexe

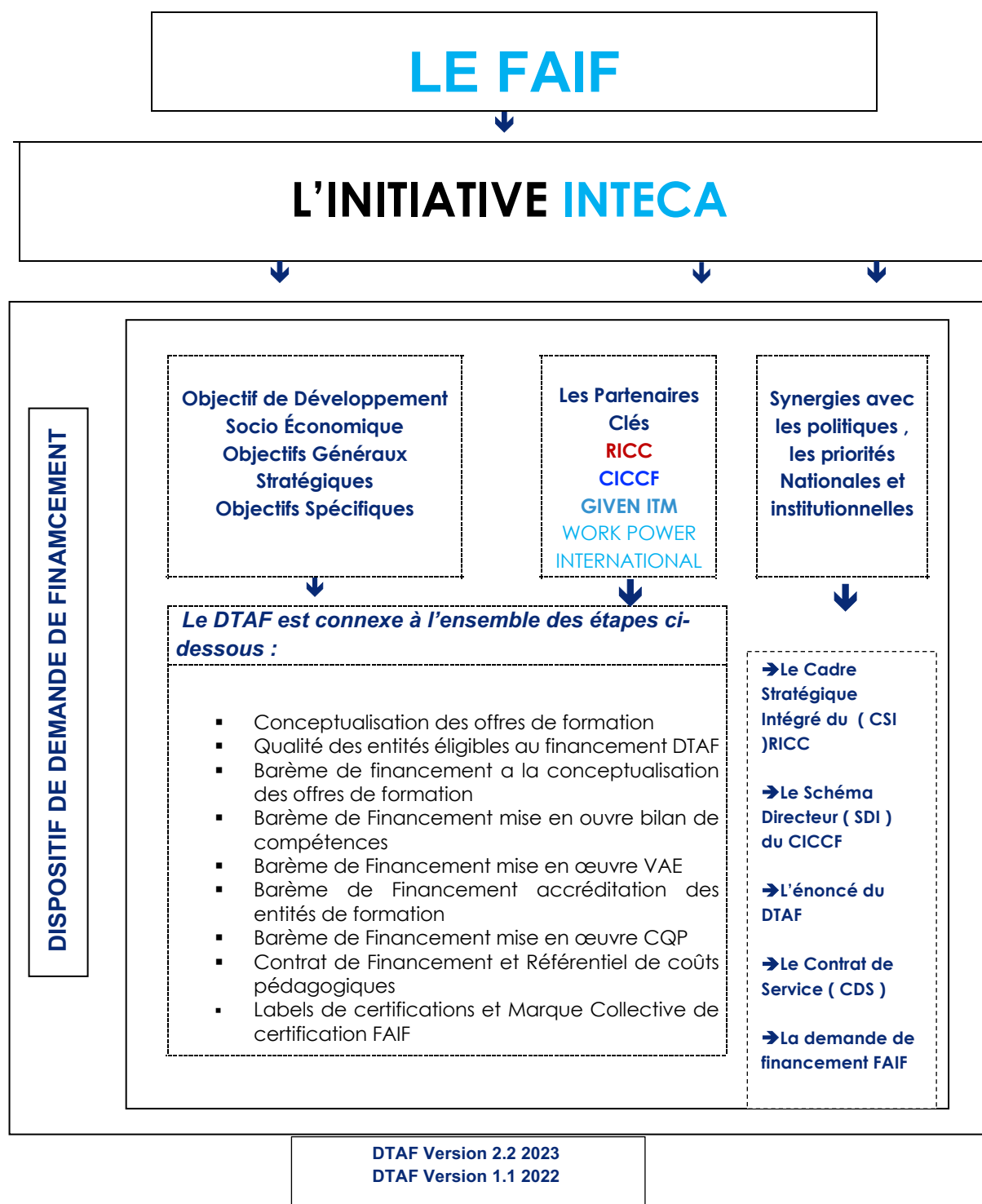
**Important : ces critères peuvent évoluer en cours d'année.**

**Date de mise à jour :24 mars 2022**

# SCHEMA DE SYNTHESE FINANCEMENT DTAF DES OFFRES DE FORMATION et de L'ACCREDITATION DES ENTITES DE FORMATION

## SCHEMA DE SYNTHESE

D'où vient le dispositif ?



---

# FINANCEMENT A LA CONCEPTUALISATION DES OFFRES DE FORMATION

**Financement des Centres , Instituts et Cabinets de Formation, des Formateurs Professionnels et Prestataires de Solution de Formation dans le cadre de la création , la conceptualisation des Programmes de Formation et l'accréditation des entités de formation.**

## CONCEPTUALISER LES OFFRES DE FORMATION

La conceptualisation des offres de formation traduit les prestations possibles pour une entité de formation qui l'emmènent à l'élaboration d'un catalogue offrant des solutions et des programmes de formations attrayants et réellement formateurs.

Conceptualiser les offres de formation répond à une vision globale de la stratégie d'adressage de vos programmes de formation.

La stratégie est celle qui énonce clairement :

- les besoins en ressources d'ingénierie
- la structuration de vos programmes
- les transformations organisationnelle, collective et individuelle induites par les formations
- la gouvernance du pilotage et de la gestion des parcours
- la vérification et le crédit accordé aux compétences transférées et acquises
- l'authentification des certifications issue des formation

La conceptualisation des offres de formation constitue un fort levier de différenciation, une démarche d'amélioration continue dans le processus de délivrance de vos prestations Commerciales.

Cette approche conceptuelle donnera a FBBS les capacités d'édition des documents de références nécessaires au pilotage de ses activités et la légitimation de ses parcours professionnelles au travers des livrables ci dessous:

### Référentiel de compétences

Le référentiel de compétences et de certification des programmes de formation

### Référentiel d'évaluation

Pour décrire les critères et les exigences d'évaluation des différents programmes de formation

### Parcours et profils métiers

Les fiches de poste, les parcours de formation par métier et par domaine

### Nomenclature et codification des offres

La nomenclature de codification des offres de formation



---

### **Labels de certification**

les labels de certification de chaque programme, la nomenclature de codification de chaque certification

### **Catalogue**

#### **Catalogue des offres de formation**

La contribution du FAIF consistera à co-financer la production des documents de références de toute entité de formation à l'effet de l'accompagner dans le processus de professionnalisation de ses parcours de formation et la traduction de ses contenus en une ingénierie de parfaitement apprenante.